

1AU1F – DROIT, INSTITUTIONS ET ACTUALITE

- **Année Académique** : 2019-2020
- **Cycle** : Bachelier - Assistant social
- **Niveau** : première année
- **Langue(s)** : français
- **Quadrimestre** : Q.1
- **Niveau CFC** : 6
- **Implantation** : ISFSC
- **Responsable de l'UE** : GODEFROID Stéphane
- **Prérequis** : Néant
- **Corequis** : Néant
- **Crédits** : 5
- **Volume Horaire** : 60 heures
- **Discipline(s)** : Droit et Sciences politiques
- **Compétence(s) et capacités** :

COMPETENCE 1 : ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

Capacité 1.1. Choisir les outils de communication adaptés aux publics et propres aux services.

Capacité 1.2. Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques.

Capacité 1.3. Utiliser de manière pertinente des outils de communication diversifiés.

Capacité 1.4. Adopter le langage professionnel du secteur.

COMPETENCE 4 : IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIÉTAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX

Capacité 4.1. Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution.

Capacité 4.2. Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs.

Capacité 4.3. Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension.

Capacité 4.4. Construire un regard critique.

COMPETENCE 8 : SOUTENIR ET PROMOUVOIR LE CHANGEMENT SOCIAL ET L'INNOVATION

Capacité 8.3. Promouvoir la culture et la participation culturelle dans une perspective d'émancipation.

Capacité 8.4. Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

- **Acquis d'apprentissage** Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :
 - Comprendre et être capable d'expliquer les différentes institutions politiques belges et européennes, compétences et fonctionnement.
 - Comprendre et être capable d'expliquer les principes juridiques de base qui fondent un Etat de droit démocratique, ainsi que la place du droit dans la société fédérale, européenne et internationale.
 - Reformuler, démontrer, questionner, argumenter et synthétiser les thèses développées au cours.

• Cette UE contient :

1A11F – Introduction au droit et aux institutions

1A12F – Lecture critique de l'actualité

• Détails par AA :

1A11F : 3 crédits - Pondération : 60% - Volume horaire : 36 heures

1A12F : 2 crédits – Pondération : 40% - Volume horaire : 24 heures

• Descriptif des AA :

1A11F : Descriptif de cours Introduction au droit et aux institutions :

Pour devenir acteur dans le domaine de l'action sociale, il faut comprendre les institutions dans lesquelles elle s'enchaîne et « le droit » qui y est mobilisé. L'objectif du cours est la compréhension et la maîtrise de base de ce qu'est le droit, de sa fonction dans la société, de sa pratique et de la manière dont il fonctionne, ainsi que des institutions politiques du pays, de son contexte européen et mondial.

Contenu minimal

Un État de droit démocratique (droits de l'Homme, souveraineté populaire, prééminence du droit). Le droit ? Le droit comme institution, le droit comme pratique... La vie et ce qu'en fait (en dit) le droit...

- La Belgique. Évolution historique. Quelques repères pour comprendre... Les caractéristiques de l'État belge.
- L'État fédéral, les Régions (dont Bruxelles avec la CoCoF, la CoCoN, la CoCom), les Communautés : compétences, institutions...
- Les Provinces, les Communes, l'Agglomération bruxelloise, les CPAS...
- Le droit belge : Constitution, lois (décrets, ordonnances), arrêtés... Hiérarchie des normes.
- Le contrôle des lois par la Cour Constitutionnelle, des réglementations par le Conseil d'État (+ l'intervention des cours et tribunaux).
- La personnalité juridique et les droits subjectifs (introduction).
- Le pouvoir judiciaire, le procès...
- Les droits de l'Homme (et la Cour Européenne des Droits de l'Homme).
- Les Nations Unies, l'OMC...
- L'Union Européenne...

+ Questions transversales qui permettent une « mise en situation ». Exemples : le port du foulard à l'école, le réchauffement climatique.

1A12F : Descriptif de cours Lecture critique de l'actualité :

Le cours vise à donner aux étudiants les outils leur permettant d'adopter un positionnement critique vis-à-vis de l'actualité et des médias en régime démocratique.

Objectifs généraux

Au terme de cette AA, l'étudiant sera capable de reformuler, démontrer, questionner, argumenter et synthétiser les thèses développées au cours.

Contenu minimal

• Titulaire(s) :

1A11F : LEGEIN Catherine

1A12F : GODEFROID Stéphane

• Modalités d'évaluation :

Session 1 :

1A11F : Examen oral – janvier/juin 2020

1A12F : Examen écrit – janvier/juin 2020

Session 2 :

1A11F : Examen oral – septembre 2020

1A12F : Examen écrit – septembre 2020

Evaluation plans B :

1A11F : Plan B = plan A

1A12F : Plan B : Examen écrit (voir précisions en annexe).

Supports :

1A11F : Syllabus

1A12F : Notes de cours des étudiants

Critères de réussite de l'UE :

La cotation globale de l'UE se fait en calculant la moyenne arithmétique pondérée des notes obtenues aux AA.

Plan B pour Questions d'actualité 2019-2020 AS/COMU

Consignes: Prenez un maximum de notes lors du visionnage des documentaires ci-dessous afin de vous confectionnez un syllabus. Votre examen de janvier et, le cas échéant, de septembre, portera uniquement sur ces documentaires et aura la forme d'un QCM lors duquel vous ne pourrez pas prendre vos notes. Votre examen vérifiera votre compréhension des différents thèses et enjeux développés dans ces documentaires, lesquels sont tous disponibles sur le net (youtube ou sites de streaming).

1) *Les nouveaux chiens de garde*, Gilles Balbastre et Yannick Kergoat, 2012, 104 minutes.

2) *Chomsky & Cie* (Chomsky et compagnie), Olivier Azam et Daniel Mermet, 2008.

Ce documentaire est divisé en 9 chapitres de longueurs inégales. Il conviendra de regarder les 4 premiers sur lesquels vous serez uniquement interrogé, soit : a) « Qui est Noam Chomsky ? Un "grantintellectuel"...hélas ! » ; b) « Lavage de cerveau en toute liberté ou la fabrique du consentement » ; c) Petit cours d'autodéfense intellectuelle avec Normand Baillargeon » ; 4) « Cambodge/Timor Est. 2 tragédies, 2 poids, 2 mesures ».

3) *Vincent Bolloré, un ami qui vous veut du bien ?*, Complément d'enquête, 2016, 80 minutes.

4) *Fin de concession*, Pierre Carles, 2010, 128 minutes.

5) *Hollande, DSK, etc.*, Pierre Carles, 2012, 86 minutes.

6) *Opération Correa – Episode 1 : Les ânes ont soif*, Pierre Carles, 2015, 110 minutes.

1AU2F – PSYCHOLOGIES

- **Année Académique** : 2019-2020
- **Cycle** : Bachelier - Assistant social
- **Niveau** : première année
- **Langue(s)** : français
- **Quadrimestre** : Q.1
- **Niveau CFC** : 6
- **Implantation** : ISFSC
- **Responsable de l'UE** : COLINET François
- **Prérequis** : Néant
- **Corequis** : Néant
- **Crédits** : 5
- **Volume Horaire** : 60 heures
- **Discipline(s)** : Sciences psycho médico-sociales
- **Compétence(s) et capacités** :

COMPETENCE 1 : ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

Capacité 1.1. Choisir les outils de communication adaptés aux publics et propres aux services.

Capacité 1.2. Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques.

Capacité 1.3. Utiliser de manière pertinente des outils de communication diversifiés.

Capacité 1.4. Adopter le langage professionnel du secteur.

Capacité 1.5. Rédiger, synthétiser et argumenter.

COMPETENCE 4 : IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIÉTAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX

Capacité 4.1. Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution.

Capacité 4.2. Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs.

Capacité 4.3. Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension.

Capacité 4.4. Construire un regard critique.

- **Acquis d'apprentissage** Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :
 - Comprendre et expliquer les grandes approches en psychologie occidentale.
 - Comparer les différentes manières d'approcher l'humain.
 - Développer un regard critique sur les approches à partir des notions vues au cours.
 - Questionner, illustrer et rapporter comment les notions abordées par la psychologie témoignent de représentations particulières du monde et diffèrent selon les contextes et les cultures.

• Cette UE contient :

1A21F – Psychologie générale

1A22F – Psychologie et cultures

• Détails par AA :

1A21F : 3 crédits - Pondération : 60% - Volume horaire : 36 heures

1A22F : 2 crédits – Pondération : 40% - Volume horaire : 24 heures

• Descriptif des AA :

1A21F : Descriptif de cours Psychologie générale :

La psychologie occidentale témoigne d'une forme de compréhension de la psychologie humaine qui se différencie d'autres conceptions développées ailleurs dans le monde.

Il s'agit dans ce cours d'amener les étudiants à comprendre ce que recouvrent ces différences afin de les ouvrir à des modes variés d'appréhension de l'univers psychologique humain et de les outiller pour qu'ils puissent adopter une posture critique et avertie quant à ces modes d'appréhension.

Dans cette optique, le cours de psychologie générale est à comprendre en regard du cours de Psychologie et cultures.

Du point de vue de la psychologie occidentale, les approches se sont multipliées au cours du temps : approche cognitivo-comportementale, psychanalyse (freudienne, lacanienne, jungienne...), gestalt-théorie, approche systémique, humaniste, PNL, art thérapie, hypnothérapie et bien d'autres. Chacune de ces approches développe des théories qui s'appuient sur une certaine conception de l'être humain, rendant compte à sa manière des questions

importantes de l'être humain comme celle de la place de la conscience, du rapport entre le corps et l'esprit, entre la raison et l'irrationnel, entre le sujet et le monde, etc.

Le cours de Psychologie générale abordera les grandes approches en psychologie occidentale pour donner aux étudiants quelques points de repères dans la multiplicité des écoles existant aujourd'hui et leur permettre de faire des choix et de prendre position en accord avec leurs options philosophiques et politiques.

Contenu minimal

La psychologie, une discipline à situer dans l'espace et dans le temps :

- Abord épistémologique de la psychologie
- Aperçu historique de l'évolution de la psychologie

Les grandes approches en psychologie :

- Approche cognitivo-comportementale : béhaviorisme, approche cognitive, approche biologique
- Gestalt-théorie
- Approche psychodynamique : la psychanalyse
- Approche humaniste : psycho-phénoménologie et thérapie selon C. Rogers
- La résilience

1A22F : Descriptif de cours Psychologie et cultures :

- Décaler le point de vue des étudiant-e-s par rapport au modèle psychologique occidental, tenant compte du fait qu'en parler d'une certaine manière témoigne toujours d'une option, d'un parti pris.
- Permettre aux étudiant-e-s de différentes cultures de se sentir reconnus dans leurs sources.
- Questionner au sein de différentes cultures les notions de personne, de souffrance, de trouble, de maladie mentale... en rapport avec celle de bien-être et de santé mentale.
- Développer l'esprit critique des étudiant-e-s à propos de pratiques psychologiques inclusives ou exclusives.

Dans cette optique, le cours de Psychologie et cultures éclairera la singularité du cours de Psychologie générale centré sur la psychologie occidentale.

Contenu minimal

Les notions de souffrance, de pathologie, de bien-être charrient valeurs et croyances, processus sociaux et culturels.

• Titulaire(s) :

1A21F : COLINET François

1A22F : LOUANT Sylvie

• Modalités d'évaluation :

Session 1 :

1A21F : Examen oral – janvier/juin 2020

1A22F : Travail de groupe – janvier 2020 /Travail individuel – juin 2020

Session 2 :

1A21F : Examen oral – septembre 2020

1A22F : Travail individuel – septembre 2020

Evaluation plans B :

1A21F : Plan B = plan A.

1A22F : Travail individuel (voir consignes en annexe).

Supports :

1A21F : Syllabus et notes de cours.

1A22F : Les documents proposés par l'enseignant, le portefeuille de documentation du groupe d'étude, les échanges en séminaire.

Critères de réussite de l'UE :

La cotation globale de l'UE se fait en calculant la moyenne arithmétique pondérée des notes obtenues aux AA.

PLAN B PSYCHOLOGIE ET CULTURES

L'étudiant ayant obtenu de la direction un contrat particulier prendra contact avec l'enseignant pour un entretien concernant les consignes

OBJECTIFS

- ▶ Décaler le point de vue des étudiant-e-s par rapport au modèle psychologique occidental, tenant compte du fait qu'en parler d'une certaine manière témoigne toujours d'une option, d'un parti pris.
- ▶ Permettre aux étudiant-e-s de différentes cultures de se sentir reconnus dans leurs sources.
- ▶ Questionner au sein de différentes cultures les notions de personne, de souffrance, de trouble, de maladie mentale... en rapport avec celle de bien-être et de santé mentale.
- ▶ Développer l'esprit critique des étudiant-e-s à propos de lectures et de pratiques de soins psychologiques

Dans cette optique, le cours de Psychologie et cultures éclairera la singularité du cours de Psychologie générale centré sur la psychologie occidentale.

METHODES d'apprentissage

L'étudiant traitera une question ou un document particulier. Il se mettra en recherche pour construire des pistes de compréhension des concepts, des idées, des contextes, des points de vue et développera sa réflexion sur les notions de personne, de souffrance, de trouble, de maladie mentale... en rapport avec celle de bien-être et de santé mentale, dans différents contextes et au sein des différentes cultures.

Objectif de l'exercice : Explorer les notions de psychologie, cultures. Explorer les expériences, les perceptions, les croyances les inquiétudes, les pratiques de santé

Objet d'exploration : Montrer par un exemple (mauvais œil, djinn,...) comment les facteurs comme la spiritualité (religion) et d'autres considérations (...) peuvent influencer les diagnostics et les soins de santé.

L'étudiant constituera un portefeuille de documents (filmographie, entretiens, observations, documents écrits).

MÉTHODES D'ÉVALUATION

1. L'étudiant constituera un portefeuille de documents (filmographie, entretiens, documents écrits) et rédigera une synthèse d'exploration écrite (8 pages) à remettre le 20 décembre dans le casier du titulaire.

3. L'étudiant prendra rendez-vous avec le titulaire pour un entretien d'évaluation

Un travail complémentaire sera demandé aux étudiants qui n'auront pas obtenu 50%.

AGENDA

-Travail de synthèse et portefeuille de documents : 20 décembre avant 12h

- L'étudiant est responsable des contacts avec l'enseignant (prise de rendez-vous pour entretien préalable et entretien d'évaluation)

SUPPORTS DE COURS : portefeuille de lecture des étudiants, et documents postés sur claroline

Quelques sources proposées:

- BARRETO Adalberto , *Thérapie Communautaire*, EdLCR Foraleza Brésil, 2008
- ESÉMBÉ Ferdinand, *L'enfant africain et ses univers*, ed. Karthala, Paris, 2009
- FASSIN D., *Pouvoir et maladie en Afrique*, Puf, 1992
- *La grande histoire de la psychologie*, Sciences Humaines, hors série
- LAPLANTINE F. *Antropologie de la maladie ; étude ethnologique des systèmes de représentations étiologiques et thérapeutiques dans la société occidentale contemporaine*
- STORK E. STORK : *Introduction à la psychologie anthropologique, petite enfance, santé et cultures*, Editions Armand Colin/HER, Paris, 1999
- STURZENEGGER Odina , *Le mauvais œil de la lune: ethnomédecine créole en Amérique du Sud*
- NATHAN Tet STENGERS, I. *Médecins et Sorciers*, col. Les empêcheurs de penser en rond, Ed. du Seuil, 2004

1AU3F – SOCIOLOGIE ET SOCIÉTÉ CONTEMPORAINE

- **Année Académique** : 2019-2020
- **Cycle** : Bachelier - Assistant social
- **Niveau** : première année
- **Langue(s)** : français
- **Quadrimestre** : Q.1
- **Niveau CFC** : 6
- **Implantation** : ISFSC
- **Responsable de l'UE** : PETO Danièle
- **Prérequis** : Néant
- **Corequis** : Néant
- **Crédits** : 5
- **Volume Horaire** : 52 heures
- **Discipline(s)** : Sociologie
- **Compétence(s) et capacités** :

COMPÉTENCE 3 : INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE RÉFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE

Capacité 3.1. Construire son identité professionnelle.

Capacité 3.2. Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement.

Capacité 3.3. Exercer un jugement professionnel.

Capacité 3.4. Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables.

Capacité 3.5. Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans l'optique de développement professionnel et personnel.

COMPÉTENCE 4 : IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIÉTAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX

Capacité 4.1. Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution.

Capacité 4.2. Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs.

Capacité 4.3. Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension.

Capacité 4.4. Construire un regard critique.

COMPÉTENCE 5 : IDENTIFIER ET ANALYSER LES SITUATIONS SOCIALES DES PERSONNES, DES GROUPES ET DES COMMUNAUTÉS

Capacité 5.1. Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.

Capacité 5.2. Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.

Capacité 5.3. Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.

Capacité 5.4. Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.

- **Acquis d'apprentissage** Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :
 - Différencier sens commun et sens sociologique et, ainsi, développer un point de vue critique minimal autour de thématiques ou de thèses travaillées en séances.
 - Formuler avec ses mots les éléments sociologiques centraux des thèses et des auteurs abordés en séance.
 - Formuler, interpréter et opérer des liens entre les différentes thèses présentées dans des textes analysés en séance ainsi qu'entre les différents auteurs et concepts sociologiques développés en séance.

• Cette UE contient :

1A31F – Sociologie

1A32F – Initiation à la démarche sociologique

• **Détails par AA :**

1A31F : 3 crédits - Pondération : 60% - Volume horaire : 36 heures

1A32F : 2 crédits – Pondération : 40% - Volume horaire : 16 heures

• **Descriptif des AA :**

1A31F : Descriptif de cours Sociologie :

Réfléchir en sociologue, c'est viser à appréhender la complexité de la réalité sociale humaine en développant des analyses dont la clé interprétative principale ne réside pas dans la référence à la psychologie de l'individu. Au contraire, la sociologie s'intéresse au poids des institutions (entendues au sens durkheimien de « croyances et modes de conduites institués par la collectivité ») sur les individus qui composent la société et sur la fondation des différents types de liens sociaux.

En cela, le questionnement sociologique se caractérise par une posture tout à fait spécifique, dont les racines se trouvent dans les contextes de sa naissance.

Grâce à ce cours, l'étudiant acquerra une connaissance approfondie des spécificités épistémologiques de la posture sociologique. Il intégrera aussi une série de balises théoriques précises en termes de courants de pensée, d'auteurs et de concepts qui sont aux fondements de la discipline.

La présentation de ces différentes balises se fera à travers une mise en perspective historique. Celle-ci permet en effet de faire apparaître les tensions fondatrices des sciences sociales et de la sociologie en particulier. Elle permet aussi de comprendre leur naissance, les clés de lecture utilisées aujourd'hui, les grandes évolutions sociales contemporaines et la crise qui frappe le monde des sciences sociales contemporaines.

Contenu minimal

- Aux origines de la sociologie : racines et historique de la naissance d'un regard spécifique sur la société et les hommes.
- La modernité comme transition institutionnelle. Spécificités et ouvertures.
- La sociologie, une science des institutions et des faits sociaux (Durkheim) ou « la société dans l'homme¹ ».
- La sociologie, une science de l'action sociale (Weber) ou « l'homme dans la société² ».
- De l'Etat social à l'individualisme contemporain : où il est question de solidarité et de sécurité dans les sociétés moderne et hypermoderne.

1A32F : Descriptif de cours Initiation à la démarche sociologique :

Le séminaire vise à transmettre à l'étudiant les bases spécifiques au regard sociologique. Autrement dit, à l'issue du séminaire, l'étudiant sera capable de :

- Mettre en œuvre un recul critique minimal par rapport à une thématique précise.
- Comprendre et analyser un texte.
- Lire un texte sociologique et de s'en approprier les thèses.
- Elaborer un questionnement et/ou une ébauche d'analyse à partir d'un texte sociologique.

Contenu minimal

Il s'agit de faire concrètement expérimenter le regard sociologique en confrontant l'étudiant à des points de vue théoriques d'auteurs à partir de la lecture de textes ayant différentes thématiques. L'étudiant percevra, comprendra et *expérimentera* la manière dont le choix d'un ancrage théorique spécifique entraîne des attentions différentes : il percevra que ce qui est mis en exergue, ce qui est interrogé, la place donnée aux structures sociales ou aux individus,... varie et produit dès lors des analyses et des *résultats* différents.

- **Titulaire(s) :**

1A31F : PETO Danièle

1A32F : VERJUS Maud

- **Modalités d'évaluation :**

Session 1 :

1A31F : Examen écrit – janvier/juin 2020

1A32F : Examen écrit – janvier/juin 2020

1A31F : Examen écrit – septembre 2020

1A32F : Examen écrit – septembre 2020

Evaluation plans B :

1A31F : Plan B = plan A

1A32F : Examen oral sur les textes vus au cours.

Supports :

1A31F : Powerpoint disponible via Claroline, notes de l'étudiant, notes (partielles) déposées sur Claroline, portefeuille de textes.

1A32F : Un dossier de textes comprenant l'ensemble des textes à préparer.

Critères de réussite de l'UE :

La cotation globale de l'UE se fait en calculant la moyenne arithmétique pondérée des notes obtenues aux AA.

1AU4F – OUTILS DE RECHERCHE, D'ANALYSE ET D'ÉCRITURE

- **Année Académique** : 2019-2020
- **Cycle** : Bachelier - Assistant social
- **Niveau** : première année
- **Langue(s)** : français
- **Quadrimestre** : Q.1
- **Niveau CFC** : 6
- **Implantation** : ISFSC
- **Responsable de l'UE** : LE FORT Ariane
- **Prérequis** : Néant
- **Corequis** : Néant
- **Crédits** : 5
- **Volume Horaire** : 66 heures
- **Discipline(s)** : Méthodologies
- **Compétence(s) et capacités** :

COMPÉTENCE 1 : ÉTABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

Capacité 1.1. Adopter le langage professionnel du secteur.

Capacité 1.2. Choisir les outils de communication adaptés aux publics et propres aux services.

Capacité 1.3. Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques.

Capacité 1.5. Utiliser de manière pertinente des outils de communication diversifiés.

COMPÉTENCE 4 : IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIÉTAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX

Capacité 4.1. Construire un regard critique.

• **Acquis d'apprentissage** Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de:

- Mener une recherche documentaire et référencer les articles selon les règles définies.
- Transférer ses compétences sur exemple(s) plus complet(s) et complexe(s).
- Formuler une question pertinente (à partir d'un matériau, de données recueillies).
- Collecter, présenter et argumenter les résultats obtenus.
- Maîtriser la méthode d'analyse structurale de contenu.
- Rédiger un texte dactylographié et une synthèse d'analyse.
- Manipuler le traitement de texte, générer une table des matières.

• **Cette UE contient :**

1A41F – Recherche documentaire

1A42F – Analyse de contenu

1A43F – Atelier d'écriture

1A44F – Communication informatisée

• **Détails par AA :**

1A41F : 1 crédit - Pondération : 20% - Volume horaire : 12 heures

1A42F : 2 crédits – Pondération : 40% - Volume horaire : 24 heures

1A43F : 1 crédit – Pondération : 20% - Volume horaire : 12 heures

1A44F : 1 crédit – Pondération : 20% - Volume horaire : 18 heures

• **Descriptif des AA :**

1A41F : Descriptif de cours Recherche documentaire :

Ce cours a pour objectif d'apporter aux étudiants une méthode et les outils nécessaires pour trouver des informations fiables et pertinentes par rapport à une thématique de recherche. L'apprentissage d'une méthode de recherche doit permettre aux étudiants de formaliser leur objectif, de mesurer la pertinence et la qualité d'un document, de se

familiariser avec plusieurs types de sources d'information (bibliothèques, bases de données, moteurs de recherche), de regrouper le résultat de leur recherche sous la forme d'une bibliographie aux normes de l'Institution.

Contenu minimal

- Méthode pour mener une recherche documentaire
- Critères de fiabilité d'un document/d'une source d'information
- Panorama des sources d'information
- Rechercher sur le Web
- Définition du plagiat et méthode pour l'éviter
- Rédiger une bibliographie aux normes de l'Institution

1A42F : Descriptif de cours Analyse de contenu :

Le processus d'apprentissage doit permettre à l'étudiant d'acquérir des techniques, de développer une posture de recherche, maîtriser la méthode d'analyse structurale de contenu et synthétiser les analyses pour les communiquer oralement et par écrit. L'apprentissage se fera sur base d'exercices simples et complexes.

Contenu minimal

Méthode Analyse structurale de contenu (analyses et synthèses)

1A43F : Descriptif de cours Atelier d'écriture :

Cet atelier a pour objectif d'améliorer l'habileté des étudiants à s'exprimer par écrit et à mieux appréhender la langue française.

Contenu minimal

Exercices de maîtrise de la langue française (ponctuation, connecteurs logiques, orthographe, conjugaison...).

Découverte d'un texte littéraire (un roman à lire).

1A44F : Descriptif de cours Communication informatisée :

Cet atelier donnera aux étudiants des outils et des techniques informatiques nécessaires pour la mise en œuvre de documents utiles à leur pratique professionnelle (rapport du dossier social, rapport de stage, TFE et divers travaux demandés durant la formation de Bachelier Assistant social).

Contenu minimal

Introduction au traitement du texte et de l'image par les outils informatiques, avec applications pratiques, entre autres en lien avec les Activités d'intégration professionnelle.

Découvrir l'interface du logiciel de traitement de texte ; Saisir du texte ; Modifier le texte ; Correction automatiques ; Mettre en forme un document (caractères, paragraphe, mise en page...) ; Créer, structurer le mettre en forme un tableau ; Présentation en colonnes ; Tabulations ; Insertion et habillage d'images, de dessins, d'objets dans un texte ; Saut de page, sections ; En-tête et pied de page ; Utilisation, modification et création de styles ; Numérotation des titres ; Table des matières ; Tables des index; Publipostage (mailing) .

• Titulaire(s) :

1A41F : ORBAN Michèle

1A42F : LOUANT Sylvie

1A43F : LE FORT Ariane

1A44F : RIAD Yafit

• Modalités d'évaluation :

Session 1 :

1A41F : Travail écrit (60%) + exercices cotés (40%) – janvier/juin 2020

1A42F : Exercices cotés – janvier/juin 2020

1A43F : Examen écrit – janvier/juin 2020

1A44F : Examen écrit – janvier/juin 2020

Session 2 :

- 1A41F : Examen écrit – septembre 2020
- 1A42F : Exercices cotés – septembre 2020
- 1A43F : Examen écrit – septembre 2020
- 1A44F : Examen écrit – septembre 2020

Evaluation plans B :

- 1A41F : Plan B = plan A
- 1A42F : Plan B = Plan A
- 1A43F : Plan B = Plan A
- 1A44F : Plan B = Plan A

Supports :

- 1A41F : Syllabus + Exercices postés sur Claroline
- 1A42F : Ouvrage de référence
- 1A43F : Prise de notes
- 1A44F : Prise de notes + syllabus exercices posté sur Claroline

Critères de réussite de l'UE :

La cotation globale de l'UE se fait en calculant la moyenne arithmétique pondérée des notes obtenues aux AA.

1AU5F – EXPLORATION DES PRATIQUES SOCIALES

- **Année Académique** : 2019-2020
- **Cycle** : Bachelier - Assistant social
- **Niveau** : première année
- **Langue(s)** : français
- **Quadrimestre** : Q.1&2
- **Niveau CFC** : 6
- **Implantation** : ISFSC
- **Responsable de l'UE** : DAVID Sandrine
- **Prérequis** : Néant
- **Corequis** : Néant
- **Crédits** : 15
- **Volume Horaire** : 240 heures
- **Discipline(s)** : Activité d'intégration professionnelle
- **Compétence(s) et capacités** :

COMPETENCE 1 : ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

Capacité 1.1. Adopter le langage professionnel du secteur.

Capacité 1.2. Choisir les outils de communication adaptés aux publics et propres aux services.

Capacité 1.3. Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques.

Capacité 1.4. Rédiger, synthétiser et argumenter.

COMPETENCE 2 : INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL

Capacité 2.1. Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies.

Capacité 2.2. Stimuler, créer et articuler des dynamiques de collaboration, de coopération et de concertation professionnelles avec les bénéficiaires, les professionnels et les réseaux.

Capacité 2.3. Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble.

Capacité 2.4. Se positionner au sein d'une équipe dans le respect du secret professionnel.

COMPETENCE 3 : INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE

Capacité 3.1. Construire son identité professionnelle.

Capacité 3.2. Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement.

Capacité 3.3. Exercer un jugement professionnel.

Capacité 3.4. Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables.

Capacité 3.5. Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans l'optique de développement professionnel et personnel.

COMPETENCE 5 : IDENTIFIER ET ANALYSER LES SITUATIONS SOCIALES DES PERSONNES, DES GROUPES ET DES COMMUNAUTÉS

Capacité 5.1. Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.

Capacité 5.2. Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.

Capacité 5.3. Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.

Capacité 5.4. Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.

COMPETENCE 7 : CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTÉS

Capacité 7.1. Etablir une relation d'aide avec les personnes, les groupes et les communautés.

Capacité 7.2. Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés.

Capacité 7.3. Acquérir et développer des habiletés relationnelles.

Capacité 7.4. Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes.

- **Acquis d'apprentissage** Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de:
 - Elaborer et problématiser une « question sociale » émergeant de réalités et l'ancrer dans l'actualité.
 - Examiner les termes de la question afin d'identifier le terrain et les acteurs professionnels pertinents.
 - Mettre en place un processus d'exploration basé sur des entretiens, des lectures et des observations systématisées.
 - Classer les données collectées, les organiser et les relier entre elles afin d'amorcer une compréhension et une explicitation des résultats de l'exploration, soit analyser son matériel dans l'esprit d'une « recherche en travail social ».
 - Rendre compte par écrit et oralement du processus et du résultat de son exploration.
 - Amorcer une réflexion critique personnelle et pouvoir en débattre en groupe.

• Cette UE contient :

Exploration des pratiques sociales.

• **Descriptif des AA :**

Les activités d'intégration professionnelle (AIP) sont constituées des rencontres et des ateliers qui forment l'étudiant au contact avec des réalités sociales et au développement d'une pratique du métier en Travail Social.

L'objectif premier des ateliers d'AIP est de conduire l'étudiant à la découverte et à l'exploration – personnelle et collective – d'un thème ou d'une problématique sociale par le biais de l'élaboration d'une question sociale et de son traitement (exploration encadrée), aboutissant à la rédaction d'un compte-rendu d'exploration et à sa présentation orale.

Les objectifs connexes sont qu'il s'initie à la logique de recherche et à la communication.

Contenu minimal

1. Module de découverte
 - Visites de lieux, d'organisations, premières explorations du terrain social.
 - Dynamique de groupe ;
 - Conférences ;
 - ...
2. Module d'exploration

L'étude se mène à partir d'une entrée « public », « méthode » ou « organisation ». Elle peut aussi porter sur une thématique sociale (problématique) dès lors que l'étude établit les implications de celle-ci dans une pratique sociale.

L'exploration est appuyée sur quatre méthodologies spécifiques :

- L'observation (participante) : terrains professionnels et/ou de vie.
- L'entretien de recherche (interview).
- La recherche documentaire.
- Le traitement des données.

Le module participe à l'apprentissage du travail en groupe lors des ateliers où sont échangées des informations sur les démarches utiles à l'exploration et à la réalisation du compte-rendu écrit de cette exploration et sur les matières sociales abordées.

Le processus se développe en six temps :

- Choix d'un thème, élaboration d'une question sociale et remise d'un canevas de réflexion (provisoire).
- Recherche documentaire (Comment explorer le sujet ? Bibliographie et autres sources).

- Mise en œuvre de l'exploration : contacts et enquêtes de terrain, expositions, colloques, congrès (publics, professionnels...) et lectures.
- Rédaction individuelle d'un compte-rendu d'exploration
- Présentation orale du résultat de l'exploration (processus et découvertes)
- Evaluation

• **Titulaire(s) :**

BRODKOM Natacha, COLLES Noëlle, CRAPPE Jean-Yves, DAVID Sandrine, SCHEEN Evelyne, TEKE Sevim.

• **Modalités d'évaluation :**

Session 1 :

La grille d'évaluation reprend trois volets : le processus, les compétences et les différentes productions écrites et orales.

Pour réussir, l'étudiant doit obtenir au moins la moitié des points dans chacun des volets.

En ce qui concerne le volet processus, il n'y a pas de remédiation possible car celui-ci est évalué tout au long de l'année. Seule la dernière production écrite (le compte-rendu de l'exploration) pourrait être remédiée si et seulement si le processus est positif (supérieur ou égal à 50%).

Le processus de recherche/ d'exploration ne pourra être poursuivi au-delà de la date de remise du compte-rendu fixée dans le fascicule remis en début d'année.

Session 2 :

En cas d'échec, seul le compte-rendu d'exploration pourra, le cas échéant, et si le MFP le permet, être représenté en 2^e session. Pour information, un travail qui ne montre pas suffisamment de rencontres de terrain et/ou d'exploration du travail social ne pourra être remédié... Cependant, si le rapport d'exploration présente une amélioration en deuxième session, la note du volet « compétences » pourrait éventuellement être augmentée.

Un échec dans le volet « processus » est définitivement irrémédiable et ne pourra donc pas être remédié en deuxième session. Il implique un échec de la pratique professionnelle.

Evaluation plans B :

Le volet processus étant évalué tout au long de l'année, il n'y a pas de possibilité de Plan B.

Supports :

Fascicules donnés au cours et disponibles sur Claroline et notes personnelles.

Critères de réussite de l'UE :

La grille d'évaluation reprend trois volets : le processus, les compétences et le compte-rendu de l'exploration.

Le volet Processus compte pour 100 points ; le volet Compétences pour 60 points et le Compte-rendu de l'exploration pour 40 points. Ce total de 200 points est ramené à une note sur 20 points. Pour réussir, l'étudiant doit obtenir au moins la moitié des points dans chacun des volets et donc obligatoirement au total des points.

1AU6F – HISTOIRE SOCIALE ET ECONOMIE POLITIQUE

- **Année Académique** : 2019-2020
- **Cycle** : Bachelier - Assistant social
- **Niveau** : première année
- **Langue(s)** : français
- **Quadrimestre** : Q.2
- **Niveau CFC** : 6
- **Implantation** : ISFSC
- **Responsable de l'UE** : RUMMENS Pierre
- **Prérequis** : Néant
- **Corequis** : Néant
- **Crédits** : 5
- **Volume Horaire** : 66 heures
- **Discipline(s)** : Philosophie, déontologie et histoire, économie.
- **Compétence(s) et capacités** :

COMPETENCE 2 : INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL

- **Capacité 2.1.** Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies.
- **Capacité 2.2.** Stimuler, créer et articuler des dynamiques de collaboration, de coopération et de concertation professionnelles avec les bénéficiaires, les professionnels et les réseaux.
- **Capacité 2.4.** Se positionner au sein d'une équipe dans le respect du secret professionnel.

COMPETENCE 3 : INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE

- **Capacité 3.1.** Construire son identité professionnelle.
- **Capacité 3.3.** Exercer un jugement professionnel.
- **Capacité 3.4.** Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables.

COMPETENCE 4 : IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIÉTAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX

- **Capacité 4.1.** Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution.
- **Capacité 4.2.** Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs.
- **Capacité 4.3.** Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension.
- **Capacité 4.4.** Construire un regard critique.

Cette UE vise à aider l'étudiant à adopter une lecture historique du travail social et à comprendre les implications de la dimension économique dans l'analyse des faits sociaux.

- **Acquis d'apprentissage** Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de/d' :
 - Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables.
 - Repérer, identifier et questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension.
 - Expliquer, contextualiser et questionner les origines, les visées et l'évolution du travail social ;

- **Cette UE contient :**

1A61F – Histoire sociale et politique

1A62F – Economie politique

• **Détails par AA :**

1A61F : 2 crédits – Pondération : 40% - volume horaire : 30 heures

1A62F : 3 crédits - Pondération : 60% - Volume horaire : 36 heures

• **Descriptif des AA :**

1A61F : Descriptif de cours Histoire sociale et politique :

- S'approprier un certain nombre de concepts et notions de base de l'Histoire contemporaine (par exemple : syndicalisme, militantisme, féminisme, catholicisme, démocratie chrétienne, démocratie politique, démocratie sociale, classes sociales, mouvements ouvriers, évolution du rôle social de l'Etat, solidarité et sécurité sociale, droits sociaux, laïcité, public / privé, etc.).
- Comprendre les origines et l'évolution du métier d'AS au sein d'une société en mutation. Saisir l'évolution de l'aide sociale (bienfaisance, philanthropie, professionnalisation), les motivations sous-jacentes et la crise d'aujourd'hui liée à l'identité par le travail.
- Etablir des liens entre différents aspects ou niveaux d'une même problématique ou entre des notions variées.
- Découvrir l'intérêt de l'histoire pour les travailleurs sociaux. L'histoire est un outil pour comprendre les origines des politiques sociales développées aujourd'hui en Belgique, les réponses apportées aux problématiques socio-économiques par les différents acteurs et institutions au fil du XIXe et du XXe siècle, ainsi que les enjeux actuels de ces politiques.

Contenu minimal

- La « question sociale » (fondements, évolution, implications) liée notamment à l'industrialisation et à la naissance de l'individu moderne et à son identité et sa reconnaissance par la propriété et le travail.
- L'évolution du rôle de l'Etat dans le domaine social. Accent sur ce qui amène les changements. (Etat libéral – Etat social – Etat providence – Etat social actif...)
- L'histoire du travail social et du métier d'Assistant social (charité, bienfaisance, philanthropie, aide, intervention sociale ; maternalisme / professionnalisation reconnue et certifiée...).

1A62F : Descriptif de cours Economie politique :

Le cours d'économie a pour objectif d'aider l'étudiant à identifier les acteurs de la scène économique : les ménages, les entreprises, les associations, les pouvoirs publics, les banques dans le cadre des relations économiques locales, régionales, nationales et internationales.

L'étudiant sera sensibilisé aux problèmes socio-économiques et à la pluralité des discours économiques. Il sera amené à comprendre les implications de la dimension économique dans la compréhension des faits sociaux.

L'étudiant sera aussi amené

- à comprendre le vocabulaire et les notions clés spécifiques aux sciences économiques et de les utiliser dans un contexte approprié ;
- à comprendre les principaux outils chiffrés au service des sciences économiques.

Contenu minimal

- Les systèmes économiques et les logiques qui les fondent. Leurs limites.
- Les flux et circuits économiques actuels des biens et services.
- La valorisation des échanges de biens et services. La monnaie et ses évolutions.
- Les politiques économiques et sociales. Les institutions, les ressources et les modalités d'intervention des pouvoirs locaux, régionaux, nationaux et internationaux.
- Les implications de la dimension économique dans la compréhension des faits sociaux.

• **Titulaire(s) :**

1A61F : DRESSE Renée

1A62F : RUMMENS Pierre

• **Modalités d'évaluation :**

Session 1 :

1A61F : Examen écrit – juin 2020

1A62F : Examen écrit – juin 2020

Session 2 :

1A61F : Examen écrit – septembre 2020

1A62F : Examen écrit – septembre 2020

Evaluation plans B :

1A61F : Plan B = plan A

1A62F : Plan B = plan A

Supports :

1A61F : Notes prises au cours et Syllabus

1A62F : Notes prises au cours et Syllabus

Critères de réussite de l'UE :

La cotation globale de l'UE se fait en calculant la moyenne arithmétique pondérée des notes obtenues aux AA.

1AU7F – DROIT CIVIL ET METHODE DES SCIENCES SOCIALES

- **Année Académique** : 2019-2020
- **Cycle** : Bachelier - Assistant social
- **Niveau** : première année
- **Langue(s)** : français
- **Quadrimestre** : Q.2
- **Niveau CFC** : 6
- **Implantation** : ISFSC
- **Responsable de l'UE** : MURHULA Emanuel
- **Prérequis** : Néant
- **Corequis** : Néant
- **Crédits** : 5
- **Volume Horaire** : 51 heures
- **Discipline(s)** : Droit et Méthodologie du service social et des sciences sociales
- **Compétence(s) et capacités** :

COMPETENCE 1 : ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

Capacité 1.1. Choisir les outils de communication adaptés aux publics et propres aux services.

Capacité 1.2. Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques.

Capacité 1.3. Utiliser de manière pertinente des outils de communication diversifiés.

Capacité 1.4. Adopter le langage professionnel du secteur.

Capacité 1.5. Rédiger, synthétiser et argumenter.

COMPETENCE 2 : INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL

Capacité 2.1. Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies.

Capacité 2.2. Stimuler, créer et articuler des dynamiques de collaboration, de coopération et de concertation professionnelles avec les bénéficiaires, les professionnels et les réseaux.

Capacité 2.3. Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble.

Capacité 2.4. Se positionner au sein d'une équipe dans le respect du secret professionnel.

COMPETENCE 3 : INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE

Capacité 3.1. Construire son identité professionnelle.

Capacité 3.2. Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement.

Capacité 3.3. Exercer un jugement professionnel.

Capacité 3.4. Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables.

Capacité 3.5. Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans l'optique de développement professionnel et personnel.

COMPETENCE 4 : IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIÉTAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX

Capacité 4.1. Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution.

Capacité 4.2. Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs.

Capacité 4.3. Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension.

Capacité 4.4. Construire un regard critique.

COMPETENCE 5 : IDENTIFIER ET ANALYSER LES SITUATIONS SOCIALES DES PERSONNES, DES GROUPES ET DES COMMUNAUTÉS

Capacité 5.1. Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.

Capacité 5.2. Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.

Capacité 5.3. Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.

Capacité 5.4. Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.

COMPETENCE 6 : ELABORER, METTRE EN OEUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE

Capacité 6.1. Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social.

Capacité 6.2. Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées.

Capacité 6.3. Associer les personnes, les groupes et les communautés aux processus d'intervention sociale.

Capacité 6.4. Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés.

Capacité 6.5. Evaluer les méthodes, les pratiques, les actions entreprises, les résultats des actions et les effets du processus d'intervention.

Capacité 6.6. Clôturer l'intervention et la réorienter si nécessaire.

COMPETENCE 7 : CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES

Capacité 7.1. Etablir une relation d'aide avec les personnes, les groupes et les communautés.

Capacité 7.2. Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés.

Capacité 7.3. Acquérir et développer des habiletés relationnelles.

Capacité 7.4. Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes.

COMPETENCE 8 : SOUTENIR ET PROMOUVOIR LE CHANGEMENT SOCIAL ET L'INNOVATION

Capacité 8.1. Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.

Capacité 8.2. Mener des actions de sensibilisation, de mobilisation, de conscientisation et s'y investir.

Capacité 8.3. Promouvoir la culture et la participation culturelle dans une perspective d'émancipation.

Capacité 8.4. Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

- **Acquis d'apprentissage** Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :
 - Déterminer la situation des personnes et leurs relations d'un point de vue juridique et d'en comprendre les conséquences juridiques ;
 - Connaître les différentes étapes, facettes et modalités de la recherche en sciences sociales et d'en comprendre les usages ;

• **Cette UE contient :**

1A71F – Droit civil

1A72F – Méthode de recherche en science sociale

• **Détails par AA :**

1A71F : 2 crédits - Pondération : 40% - Volume horaire : 21 heures

1A72F : 3 crédits – Pondération : 60% - Volume horaire : 30 heures

• **Descriptif des AA :**

1A71F : Descriptif de cours Droit civil :

Le cours vise à permettre aux étudiants d'appréhender des situations factuelles d'un point de vue juridique et d'acquérir les réflexes juridiques qui leur permettront de tenir compte in concreto de questions telles les délais d'action, les relations familiales, la capacité des personnes ou encore le type de contrat. Le cours est bien sûr théorique vu la matière enseignée mais il est émaillé de nombreux cas pratiques réels et fait référence à l'actualité chaque fois qu'elle a un impact sur l'enseignement donné ou sur la compréhension de ces mécanismes juridiques. Il doit permettre à l'étudiant de faire face à une situation concrète en se posant les bonnes questions pour aboutir à un raisonnement qui soit juridiquement exact. Il est renvoyé à chaque fois que cela se justifie aux divers textes législatifs de quelque sorte que ce soit.

1A72F : Descriptif de cours Méthode de recherche en science sociale :

En sciences sociales, les travaux de recherche les plus courants ne sont pas de nature expérimentale : il s'agit le plus souvent d'étudier ou d'analyser des faits sociaux qui se sont produits ou sont en cours sur un terme plus ou moins long. Ces faits sociaux peuvent être des phénomènes, des événements, des opinions, mais également des pratiques (culturelles, par exemple), des actions collectives, des comportements, des conduites d'acteurs, etc.

Dans le cadre de ce séminaire, il sera demandé à l'étudiant

- de comprendre ce qu'est la recherche dans ses différentes facettes et étapes ;
- de mener un projet de recherche.

Contenu minimal

- Qu'est-ce qu'un objet de recherche ?
 - Exposés et exercices au départ de travaux de recherche en sciences sociales, en présentant l'approche hypothético-déductive et l'approche inductive, en présentant les différents modes d'analyse et de construction des objets de recherche (sociologie compréhensive, structuralisme génétique, interactionnisme symbolique...).
 - Explorer les usages de la recherche :
 - données collectées en routine, données d'enquête,
 - enquêtes par questionnaires, rapports d'activité, observatoires sociaux, statistiques publiques...
 - l'aide à la décision publique,
 - la construction de l'opinion dans des domaines variés (santé, consommation, logement...), y compris les sondages d'opinion,
 - l'éducation permanente,
- (NB : cette partie doit permettre aux étudiants de choisir un objet d'étude pour élaborer leur projet de recherche.)
- Construire un projet de recherche, dont l'objet permette une enquête par questionnaire, la collecte et le traitement de données, dans une perspective d'éducation permanente ou d'aide à la décision publique ou d'intervention dans le domaine social. Cette partie est mise en oeuvre par les étudiants dans leur projet de recherche. Le traitement des données, dans ses aspects informatique et statistique, fera l'objet de séances parallèles (ateliers).
 - Exposés et exercices autour de méthodes, dont l'objet porte sur la parole des individus, des groupes, des acteurs sociaux. Par exemple :
 - la méthode d'analyse en groupe
 - l'herméneutique collective
 - l'intervention sociologique
 - l'analyse structurale des récits

• **Titulaire(s) :**

1A71F : OLIVIERS Gilles

1A72F : MURHULA Emmanuel

• **Modalités d'évaluation :**

Session 1 :

1A71F : Examen oral – juin 2020

1A72F : Examen écrit – juin 2020

Session 2 :

1A71F : Examen oral – septembre 2020

1A72F : Examen écrit – septembre 2020

Evaluation plans B :

1A71F : Plan B = plan A

1A72F : Plan B = plan A

Supports :

1A71F : notes prises au cours, Code civil

1A72F : syllabus

Critères de réussite de l'UE :

La cotation globale de l'UE se fait en calculant la moyenne arithmétique pondérée des notes obtenues aux AA.

1AU8F – PHILOSOPHIE

- **Année Académique** : 2019-2020
- **Cycle** : Bachelier - Assistant social
- **Niveau** : première année
- **Langue(s)** : français
- **Quadrimestre** : Q.2
- **Niveau CFC** : 6
- **Implantation** : ISFSC
- **Responsable de l'UE** : DIERCKX Carine
- **Prérequis** : Néant
- **Corequis** : Néant
- **Crédits** : 5
- **Volume Horaire** : 52 heures
- **Discipline(s)** : Philosophie, déontologie et histoire
- **Compétence(s) et capacités** :

COMPÉTENCE 1 : ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

Capacité 1.1. Choisir les outils de communication adaptés aux publics et propres aux services.

Capacité 1.2. Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques.

Capacité 1.3. Utiliser de manière pertinente des outils de communication diversifiés.

Capacité 1.4. Adopter le langage professionnel du secteur.

Capacité 1.5. Rédiger, synthétiser et argumenter.

COMPÉTENCE 2 : INTERAGIR AVEC SON MILIEU PROFESSIONNEL

Capacité 2.1. Identifier les acteurs et les réseaux et en comprendre la culture, les positionnements et les stratégies.

Capacité 2.2. Stimuler, créer et articuler des dynamiques de collaboration, de coopération et de concertation professionnelles avec les bénéficiaires, les professionnels et les réseaux.

Capacité 2.3. Recourir aux outils, techniques et méthodes les plus appropriés en vue de favoriser l'agir ensemble.

Capacité 2.4. Se positionner au sein d'une équipe dans le respect du secret professionnel.

COMPÉTENCE 3 : INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE

Capacité 3.1. Construire son identité professionnelle.

Capacité 3.2. Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement.

Capacité 3.3. Exercer un jugement professionnel.

Capacité 3.4. Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables.

Capacité 3.5. Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans l'optique de développement professionnel et personnel.

COMPÉTENCE 4 : IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIÉTAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX

Capacité 4.1. Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution.

Capacité 4.2. Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs.

Capacité 4.3. Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension.

Capacité 4.4. Construire un regard critique.

COMPÉTENCE 5 : IDENTIFIER ET ANALYSER LES SITUATIONS SOCIALES DES PERSONNES, DES GROUPES ET DES COMMUNAUTÉS

Capacité 5.1. Clarifier les difficultés, les besoins, les demandes, les attentes, les intérêts des personnes, des groupes et des communautés.

Capacité 5.2. Identifier les ressources et compétences potentiellement mobilisables des personnes, des groupes et des communautés.

Capacité 5.3. Relier les situations sociales des personnes, des groupes et des communautés avec le contexte social dans lequel elles s'inscrivent.

Capacité 5.4. Etablir des relations entre les éléments constitutifs de la situation en vue d'élaborer un processus d'intervention.

COMPETENCE 6 : ELABORER, METTRE EN OEUVRE ET EVALUER AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES UN PROCESSUS D'INTERVENTION SOCIALE

Capacité 6.1. Clarifier les mandats professionnel, institutionnel et social.

Capacité 6.2. Mettre en œuvre les méthodes, les techniques et les outils d'intervention les plus appropriés et adaptés aux situations rencontrées.

Capacité 6.3. Associer les personnes, les groupes et les communautés aux processus d'intervention sociale.

Capacité 6.4. Favoriser et soutenir l'autonomie et la responsabilité des personnes, des groupes et des communautés.

Capacité 6.5. Evaluer les méthodes, les pratiques, les actions entreprises, les résultats des actions et les effets du processus d'intervention.

Capacité 6.6. Clôturer l'intervention et la réorienter si nécessaire.

COMPETENCE 7 : CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES

Capacité 7.1. Etablir une relation d'aide avec les personnes, les groupes et les communautés.

Capacité 7.2. Reconnaître et accorder une place significative d'acteur aux personnes, aux groupes et aux communautés.

Capacité 7.3. Acquérir et développer des habiletés relationnelles.

Capacité 7.4. Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes.

COMPETENCE 8 : SOUTENIR ET PROMOUVOIR LE CHANGEMENT SOCIAL ET L'INNOVATION

Capacité 8.1. Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.

Capacité 8.2. Mener des actions de sensibilisation, de mobilisation, de conscientisation et s'y investir.

Capacité 8.3. Promouvoir la culture et la participation culturelle dans une perspective d'émancipation.

Capacité 8.4. Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

- **Acquis d'apprentissage** Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :
 - Comprendre et être capable de rendre compte des différents mécanismes de construction de la réalité sociale.
 - Reformuler, démontrer et argumenter les thèses des textes travaillés au cours.

• Cette UE contient :

1A81F – Philosophie

1A82F – Initiation à la démarche philosophique

• Détails par AA :

1A81F : 3 crédits - Pondération : 60% - Volume horaire : 36 heures

1A82F : 2 crédits – Pondération : 40% - Volume horaire : 16 heures

• Descriptif des AA :

1A81F : Descriptif de cours Philosophie :

L'objectif du cours de philosophie est d'initier les étudiant-e-s à la spécificité du questionnement, des approches, des méthodes et des réponses philosophiques. À partir de problématiques sociétales actuelles, le cours mobilisera les auteurs, les textes et les concepts philosophiques fondamentaux en mesure d'éclairer ces questions, en mettant en évidence les valeurs et les enjeux qui les sous-tendent. Ce faisant, le cours explorera différentes grilles de lecture, différents cadres d'analyse qui seront autant d'outils à même d'aider les étudiant-e-s à se situer philosophiquement, c'est-à-dire de manière sensée, face aux problématiques sociétales, à leurs évolutions et aux contradictions qu'elles peuvent générer.

Contenu minimal

Trois problématiques au coeur de l'action sociale seront plus particulièrement travaillées :

- La relation : L'assistant social doit développer des compétences relationnelles pour mieux rencontrer les personnes ou les groupes concernés par l'intervention sociale. Mais comment comprendre une relation ? De quelle manière est-elle appréhendée au sein de différents systèmes de pensée ? Quels sont les différents

types de rapport qui se jouent dans une relation ? Cette première problématique amorcera une réflexion sur le sujet, l'individu, le langage, l'identité individuelle et sociale ainsi que sur les dynamiques de reconnaissance.

- L'action : Face aux inégalités sociales, aux injustices, l'assistant social agit en vue de changements sociaux. On se posera dès lors la question de savoir ce qu'est une action, quelles en sont les différentes étapes et quels sont ses objectifs ; questionnement qui entraînera une réflexion sur la liberté, la responsabilité et la finitude.
- Le jugement critique : Pour penser ce qu'il fait, pour prendre position et choisir une direction, l'assistant social réfléchit chaque situation, prend du recul afin de se construire un jugement critique, c'est-à-dire se forger un avis raisonné et argumenté face à la situation et qui soit susceptible de justifier son action. Dans ce contexte, on se demandera ce qu'est la raison, la rationalité et la raisonnabilité. On interrogera le lien entre intelligence, raison, communication et démocratie.

C'est donc à la compréhension, à l'analyse et à l'articulation de ces différents concepts que le cours de philosophie s'attachera en priorité avec pour objectif de développer la conscience critique des étudiants et leur permettre de mieux décoder, voire orienter, l'action sociale.

1A82F : Descriptif de cours Initiation à la démarche philosophique :

Si commencer à philosopher c'est s'étonner de ce qui est, tous les ébahis ne sont pas philosophes pour autant. Des démarches rigoureuses sont nécessaires pour

- transformer les questions de bon sens en questions de sens
- passer d'une notion à un concept
- mettre en doute ou déconstruire nos évidences et certitudes
- développer une argumentation rationnelle
- réfléchir dialectiquement...

Contenu minimal

Différentes démarches nécessaires pour philosopher seront exposées ; nous expérimenterons en particulier la démarche de conceptualisation, en approfondissant des notions utiles pour les autres activités d'apprentissage de l'UE Droit en démocratie, et plus généralement pour le travail d'assistant social.

• Titulaire(s) :

1A81F : DIERCKX Carine

1A82F : DIERCKX Carine, GUISSARD Michel

• Modalités d'évaluation :

Session 1 :

1A81F : Examen écrit – juin 2020

1A82F : Examen écrit – juin 2020

Session 2 :

1A81F : Examen écrit – septembre 2020

1A82F : Examen écrit – septembre 2020

Evaluation plans B :

1A81F : Plan B : voir annexe

1A82F : Plan B :

Critères de réussite de l'UE :

La cotation globale de l'UE se fait en calculant la moyenne arithmétique pondérée des notes obtenues aux AA.

Annexe

Plan B philosophie

En remplacement de la participation au cours, les étudiants concernés sont invités à lire et à analyser l'ouvrage de **Charles Taylor, Le Malaise de la Modernité** (traduction Charlotte Mélenchon), paru au Cerf en 1994, réédité en 2015.

Lors de la lecture, vous serez spécialement attentifs à :

- Identifier la manière dont Charles Taylor questionne et met en perspective trois grands malaises traversant nos sociétés modernes, ainsi que les relations qu'il établit entre eux.
- Repérer comment il se distancie des purs défenseurs et des purs détracteurs de la modernité, tout en pointant des dangers dans son évolution.
- Dégager la voie qu'il propose pour faire face à ces malaises.

En prolongement de la lecture, vous êtes invités à chercher un ou plusieurs exemples permettant d'illustrer l'approche de Taylor, vis-à-vis de l'un ou l'autre malaise, ou encore en faisant des liens entre eux.

Par exemple : En quoi cela fait-il écho à votre expérience personnelle ? À l'actualité ? À la question sociale que vous avez choisie d'approfondir ? Aux problèmes sociaux, aux évolutions du travail social ou des politiques sociales vus dans d'autres cours ? etc...

Evaluation

L'évaluation consistera en un examen écrit de 3h, à livre ouvert.

Il sera composé de 3 ou 4 questions visant à évaluer la manière dont vous avez compris l'ouvrage (et les 3 points cités ci-dessus), et dont vous pouvez faire des liens avec des situations concrètes.

Permis : le livre de Charles Taylor

Interdit : notes personnelles, ordinateurs et autres appareils électroniques.

1AU9F – COMMUNICATION LIEE AU TRAVAIL SOCIAL

- **Année Académique** : 2019-2020
- **Cycle** : Bachelier - Assistant social
- **Niveau** : première année
- **Langue(s)** : français
- **Quadrimestre** : Q.2
- **Niveau CFC** : 6
- **Implantation** : ISFSC
- **Responsable de l'UE** : HEES Cécile
- **Prérequis** : Néant
- **Corequis** : Néant
- **Crédits** : 5
- **Volume Horaire** : 60 heures
- **Discipline(s)** : Méthodologie du service et des sciences sociales

COMPETENCE 1 : ETABLIR UNE COMMUNICATION PROFESSIONNELLE

Capacité 1.1. Choisir les outils de communication adaptés aux publics et propres aux services.

Capacité 1.2. Recueillir, traiter et transmettre des informations dans le respect des règles déontologiques.

Capacité 1.3. Utiliser de manière pertinente des outils de communication diversifiés.

Capacité 1.4. Adopter le langage professionnel du secteur.

Capacité 1.5. Rédiger, synthétiser et argumenter.

COMPETENCE 7 : CONSTRUIRE, DEVELOPPER ET GERER DES RELATIONS PROFESSIONNELLES AVEC LES PERSONNES, LES GROUPES ET LES COMMUNAUTES

Capacité 7.1. Etablir une relation d'aide avec les personnes, les groupes et les communautés.

Capacité 7.3. Acquérir et développer des habiletés relationnelles.

Capacité 7.4. Ajuster ses relations professionnelles en fonction des enjeux et des contextes.

- **Acquis d'apprentissage** Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de/d' :
 - Comprendre d'autres points de vue que le sien.
 - Expérimenter divers types d'écoute pour en identifier les effets possibles.
 - Evaluer l'impact du langage sur la communication.
 - Utiliser activement des techniques de base de communication orale.
 - S'exprimer en verbal et non verbal au sein du groupe.
 - Reformuler, résumer, synthétiser.
 - Argumenter et contre-argumenter.

• Cette UE contient :

1A91F – Communication interpersonnelle

1A92F – Expression

1A93F - Ecriture

• Détails par AA :

1A91F : 2 crédits - Pondération : 40% - Volume horaire : 21 heures

1A92F : 1 crédit – Pondération : 20% - Volume horaire : 15 heures

1A93F : 2 crédits – Pondération : 40% - Volume horaire : 24 heures

• Descriptif des AA :

1A91F : Descriptif de cours : Communication interpersonnelle:

Le séminaire vise à développer la prise de conscience des points de vue subjectifs, des référents culturels et éducatifs propres à chacun dans la rencontre avec l'autre. Il tend à aider l'étudiant à prendre en compte les différents enjeux présents dans la communication. Il permettra à l'étudiant d'expérimenter des types d'écoutes et leurs impacts possibles et d'explorer quelques outils pour la communication (dont CNV).

Contenu minimal

- La communication non-violente.
- Les écoutes dont l'écoute active.
- L'impact de la communication dans la relation.

1A92F : Descriptif de cours : Expression :

Prise de conscience de l'importance de l'oral et du non verbal dans la communication. Il s'agit de parfaire l'habileté de l'étudiant à s'exprimer de manière verbale et non verbale en se préoccupant du public et des partenaires.

Au terme de l'activité d'enseignement, l'étudiant(e) sera capable de/d' :

- Utiliser activement des techniques de base de communication orale.
- Structurer sa pensée et sa phrase à l'oral dans le cadre d'une production :
- S'exprimer en verbal et non verbal au sein du groupe en vue de son développement personnel.

Contenu minimal

Les mises en situation diverses permettront d'aborder la respiration, le maintien du corps, le regard ; ces différents apprentissages individuels seront accompagnés par un travail d'équipe, dans une durée précise obligeant une démarche rigoureuse demandant jugement et innovation.

Les étudiants devront performer face public.

- Travail spécifique sur le corps, la respiration et le regard.
- Initiation à la diction et à la tenue de la voix.
- Développer sa personnalité et sa créativité.

1A93F : Descriptif de cours : Ecriture

Savoir raconter, reformuler, résumer et argumenter.

Contenu minimal

- Les techniques du résumé et de la synthèse.
- La construction conceptuelle: un travail à contextualiser.
- Introduction aux différentes techniques d'écriture et spécification de celles-ci face aux types d'écrits à produire.

• **Titulaire(s) :**

1A91F : COLINET François, HEES Cécile, LEROY Laurence

1A92F : TESTART Adeline

1A93F : LE FORT Ariane

• **Modalités d'évaluation :**

Session 1 :

1A91F : Examen oral – juin 2020

1A92F : Evaluation d'un travail continu dans l'atelier.

1A93F : Examen écrit – juin 2020

Session 2 :

1A91F : Examen oral – septembre 2020

1A92F : Examen oral (voir annexe) – septembre 2020

1A93F : Examen écrit – septembre 2020

Evaluation plans B :

1A91F : Plan B = Plan A

1A92F : Plan B : voir annexe

1A93F : Plan B :

Supports :

1A91F : Syllabus, notes prises au cours, vidéos

1A92F : aucun

1A93F :

Critères de réussite de l'UE :

La cotation globale de l'UE se fait en calculant la moyenne arithmétique pondérée des notes obtenues aux AA.

Annexe

Evaluation Expression

Il est obligatoire d'avoir au minimum 80% de présences et de réaliser les travaux formatifs. Au-delà de 20% d'absences un examen est organisé.

En cas de non prestation d'une évaluation formative 35% de points de pénalité sont à retirer de la note finale.

2^{ème} session : Réaliser individuellement une courte présentation orale, originale et pertinente sur un sujet imposé et montrer des capacités de maîtrise technique tout en empruntant une posture professionnelle adéquate. (10 minutes)

Evaluer et argumenter le travail fait en atelier.